

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

On télégraphie de Londres, le 17 décembre :

Il y a eu le 15 un conseil de cabinet qui a duré 4 heures.

On dément que la Prusse se soit opposée à ce que la France soit représentée au sein d'une conférence.

Le *Times* publie une dépêche de Berlin portant que l'affaire du Luxembourg ne provoquera aucune complication.

L'Allemagne n'userait de représailles que si le Luxembourg aidait la France ouvertement au détriment de l'Allemagne.

On assure que la Russie a répondu qu'elle discutera les faits avancés par la Prusse. « Si la violation du traité est prouvée, ajouterait la réponse russe, et que le Luxembourg n'offre pas de garantie pour l'avenir, la Prusse est fondée à se délier du traité violé par le Luxembourg. »

Le *Standard* dit : « Si la guerre était inévitable, nous pourrions compter sur l'Autriche. »

Les députés de la ville du Luxembourg ont rédigé une protestation collective contre les appréciations malveillantes dont a été l'objet une réunion tenue par eux le 10 courant. Ils déclarent que l'unique but de cette réunion était de fixer, d'accord avec le ministère, le jour de la convocation de la Chambre pour recevoir les communications officielles sur la situation.

Il se confirme que le roi de Hollande a télégraphié qu'il fera tout son possible pour sauvegarder l'autonomie et la neutralité du pays, et qu'il approuvera tout ce que le gouvernement fera dans ce but.

On écrit de Bordeaux, le 8 décembre :

Tandis que les questions de neutralité sont à l'ordre du jour, un journal belge, la *Cote libre*, signale un fait dont la gravité ne vous échappera pas. Si ce journal est bien informé, il s'agirait d'une violation formelle de neutralité dont le gouvernement belge serait, sinon l'auteur direct, du moins le complice responsable.

Laissons parler la *Cote libre* :

« Nous avons, dit-elle, une grave interpellation à faire au gouvernement, interpellation sur laquelle nous appelons l'attention de nos confrères.

« On sait que depuis quelque temps des plaintes nombreuses et fondées se sont produites à Anvers sur l'encombrement des quais de marchandises.

« Des quantités énormes de colis et ballots gisaient à terre en attendant d'être transportés par les wagons du chemin de fer de l'Etat qui, encore en ce moment, font entièrement défaut.

« D'où vient donc qu'au moment où l'interruption du transport avec la France rend disponible une quantité énorme de matériel du chemin de fer, il manque à l'administration des chemins de fer de l'Etat les moyens de transport ?

« Nous aurions trouvé la clef de ce mystère, si nous en croyons les affirmations d'un de

nos amis qui revient d'Allemagne ; il aurait vu sur les lignes des chemins de fer allemands une quantité énorme de wagons du chemin de fer de l'Etat belge, remplis de militaires prussiens, et qui servent de cette manière au transport des troupes.

« Le gouvernement belge, qui doit observer une stricte neutralité, ne pourra-t-il pas être accusé plus tard d'avoir prêté son matériel à la Prusse, et d'avoir, de cette manière, favorisé ses transports militaires ?

« La question est de la plus haute gravité et mérite une réponse immédiate de la part du gouvernement, qui a fait arrêter de pauvres diables qui fournissent quelques vêtements aux soldats français, internés en Belgique, et qui se rend coupable lui-même de la violation la plus flagrante de la neutralité. »

Il va sans dire que nous laissons à la *Cote libre* la responsabilité de sa découverte, sur laquelle le jour ne saurait tarder à se faire ; car il importe, dans tous les cas, que la question soulevée soit tirée au clair.

NOUVELLES DE PARIS.

Le *Journal officiel*, du 15 décembre, publie un décret qui dissout le bataillon des volontaires. Sur 147, qui avaient reçu l'ordre d'aller à Rosny, il s'en présenta seulement un effectif de 109 hommes dont la plupart sans armes.

Il y a eu des nominations de généraux et d'autres officiers.

Le Gouvernement de la défense nationale annonce aux habitants de Paris que le pain ne sera pas rationné. Assurément s'il fallait se résigner à ces privations, Paris n'hésiterait pas, car il est prêt à tous les sacrifices pour son honneur et la patrie ; mais les approvisionnements de Paris permettent de lui épargner cette nécessité. La quantité de pain vendue ne sera pas diminuée. Il y aura seulement une différence pour la qualité. On vendra uniquement du pain bis de qualité uniforme pour tous les consommateurs. Aucune exception ne sera tolérée. La viande ne manque pas. Il en sera distribué quotidiennement dans les boucheries municipales sans réduction d'aucune sorte sur les quantités actuellement distribuées. Le pain et la viande, double base de l'alimentation, sont assurés ; la situation est donc satisfaisante, on pourrait dire inespérée, après 3 mois de siège. Ce résultat est dû à la sagesse et au patriotisme de la population, aussi résignée devant les privations qu'héroïque devant le péril. Nous avons tous juré que rien ne nous coûterait pour sauver le pays. Nous y parviendrons à force de calme, de vigilance et de courage.

L'ÉMEUTE DE BELLEVILLE.

Voici l'article de la *Patrie* relatif aux troubles qui auraient éclaté à Paris :

Le public en est encore, en ce qui concerne les nouvelles apportées de Paris par le ballon à Honfleur, au maigre entrefilet communiqué par l'Agence Havas et reproduit par le *Moniteur* (partie officielle).

Nous croyons savoir cependant, et de très-bonne source, que le gouvernement de Bordeaux a sur la situation de la capitale d'autres informations, et nous prenons en conséquence la liberté de lui adresser les questions suivantes.

N'est-il pas vrai qu'une insurrection, semblable à celle du 31 octobre, a eu lieu à Paris ; que le quartier de Belleville a fait des barricades, et qu'il a fallu toute l'énergie de la garde nationale et de la garde mobile pour triompher de cette émeute ?

N'est-il pas vrai que cette émeute a eu pour cause l'envoi projeté par le gouvernement d'un émissaire au camp prussien afin de faire des ouvertures d'armistice ?

N'est-il pas vrai qu'un des maires de Paris, M. Desmarests, a montré dans cette circonstance une grande énergie, et que c'est en grande partie à lui que le parti de l'ordre doit son triomphe ?

N'est-il pas vrai qu'à la suite de cette tentative d'insurrection, M. Flourens, mis en liberté après la victoire de Coulmiers, a été de nouveau emprisonné ?

Serait-il vrai qu'un membre du gouvernement de Paris, qui n'est pas M. Rochefort, et que nous nommerions au besoin, avait quelque sympathie pour les émeutiers ?

Enfin le corps diplomatique installé à Bordeaux ne connaît-il pas, dans tous leurs détails, les événements que, par une réserve qu'on appréciera, nous n'avons voulu qu'indiquer ?

On nous assure que dans l'émeute si énergiquement réprimée, Flourens aurait été blessé et enfermé à Vincennes. Blanqui aurait trouvé la mort dans cette nouvelle et odieuse tentative.

DÉPÊCHES PRUSSIENNES.

Versailles, 8 décembre.

Le roi mande à la reine :

« Hier soir, il y a eu un engagement opiniâtre, mais heureux, de la 17^e division, dans sa marche sur Blois, à mi-chemin vers Meung. Nous nous attendons à rencontrer encore là une résistance. »

Versailles, 10 décembre.

Après les combats de ces derniers jours, nos troupes ont dû se reposer aujourd'hui.

Ce matin, l'ennemi a essayé de reprendre l'offensive avec des forces considérables. Il a été repoussé après un combat qui a duré jusqu'au soir et dans lequel l'artillerie a été principalement engagée ; nos pertes sont légères.

L'armée de Manteuffel a occupé Dieppe, le 9 au soir.

Une portion du détachement de rail-way de campagne et 50 fantassins a été surprise à Ham et capturée par les Français.

L'ARMÉE DE LA LOIRE.

C'est le Mans qui devient, paraît-il, le centre d'opération de l'armée de la Loire. Voici, en effet, les détails que nous trouvons dans le journal la *Sarthe* :

A l'ardent désir du public d'avoir des nouvelles de notre armée, et surtout de notre armée de l'Ouest, nous pouvons donner des renseignements réellement satisfaisants.

Il est bien entendu que dans ces communications nous garderons la réserve que nous nous faisons toujours le plus grand scrupule de conserver, lorsqu'il s'agit de signaler des mouvements de troupes.

Nous pouvons dire, sans rien apprendre aux Prussiens, que notre armée a transporté le théâtre de ses opérations dans le département de la Sarthe.

Nous ajouterons que notre armée est arrivée dans ses positions, parfaitement maîtresse de ses mouvements. Lorsqu'elle a voulu marcher, elle a toujours laissé loin derrière elle l'armée prussienne qui, extrêmement fatiguée, trouve, partout où elle s'avance, nos routes coupées et coupées sérieusement par le génie.

Le dernier effort un peu considérable des Allemands a été dirigé sur Vendôme ; mais pour faire cette attaque, le prince Frédéric-Charles a dû parcourir la distance de Vendôme à Blois (32 kilomètres) en une seule étape.

Près de la moitié de son corps d'armée est restée en route, complètement débandée, et n'a pu rejoindre que le lendemain et le surlendemain le gros de l'armée.

Nous garantissons la source de ces renseignements.

Nous avons, en résumé, la persuasion que notre armée est maîtresse de sa situation dans les positions qu'elle prend actuellement.

Si elle veut continuer son mouvement, si elle veut se préparer à l'offensive, elle en a tout le loisir.

Une cour martiale présidée par le général Jauréguiberry va être appelée à juger les soldats et officiers de tous grades, qui n'ont pas fait leur devoir dans la dernière campagne.

Les mesures les plus énergiques sont prises pour mettre dans notre ville, en état d'arrestation, les foyards qui ont abandonné leurs compagnies.

OCCUPATION DE TOURS.

Après un combat qui a eu lieu avant-hier à Monnaie, à 12 ou 15 kilomètres de Tours, nos troupes, après avoir résisté pendant quelque temps, se sont repliées sur Langais. Dans cette lutte, les mobilisés de Maine-et-Loire ont eu plusieurs officiers tués et blessés.

Hier matin les Prussiens arrivaient devant Tours, par la Tranchée. Vers 10 heures, un détachement de cavalerie prussienne descendait la côte et était déjà arrivé à moitié du pont, lorsqu'il fut accueilli par une fusillade partant de la place de l'Hôtel-de-Ville, où se trouvaient groupés beaucoup d'habitants armés. Plusieurs cavaliers ennemis furent tués ou blessés et le reste du détachement tourna bride et se replia vers le haut de la Tranchée. Les Prussiens ouvrirent immédiatement le feu sur la ville, tirant dans la direction de la rue Royale, où furent atteintes plusieurs personnes et notamment M. Paul Beurtheret, notre confrère, rédacteur de l'*Union libérale*, qui a eu la tête emportée par un boulet. La façade de l'Hôtel-de-Ville a été aussi fort endommagée.

Le maire, M. Gouin, ayant fait arborer un drapeau parlementaire, le feu cessa, et l'autorité municipale délégua auprès du corps prussien plusieurs citoyens, pour traiter de la reddition de la ville qui a été occupée hier matin, par l'ennemi.

SCÈNES TUMULTUEUSES A BORDEAUX.

On lit dans la *Province* :

Bordeaux, ce jeudi matin.

Nous complétons les renseignements que nous avons donnés sur la scène qui s'est produite dans la boulangerie située à l'angle des rues de Cursol et Sainte-Eulalie.

Voici les faits tels qu'ils résultent du procès-verbal dressé par M. Descorps, commissaire de police du quartier :

« Vers quatre heures de l'après-midi, un marchand de journaux et non un militaire blessé, se présenta chez la veuve Babin, boulangère, en demandant pour 15 centimes de pain.

« En l'absence de la veuve Babin, sa petite-fille, la veuve Cours, répondit en ces termes au marchand de journaux : « Je n'en ai pas de coupé, mais si vous voulez un petit pain de 10 centimes, je vais vous le donner.

« Je n'en veux pas, répondit l'individu en s'en allant et proférant des menaces; puis il se rendit dans une auberge située rue Sainte-Eulalie, n° 1, tenue par le nommé Méda, et là, en mangeant un morceau de pain et de fromage, le marchand de journaux tint le langage suivant à l'aubergiste :

« Votre voisine la boulangère n'est pas aimable, elle n'a pas voulu me donner du pain pour trois sols. Aussi, dans un moment, vous allez voir joliment du monde devant chez elle. Je vais aller chercher deux ou trois de mes camarades et nous allons voir. »

En effet, vers quatre heures trois-quarts un rassemblement considérable était formé devant le magasin de la veuve Babin. Des enfants et des femmes criaient : A l'eau ! à l'eau ! et à coups de pierres ils cassaient les carreaux de la devanture.

A ce moment les garçons boulangers placèrent les volets; quelques secondes plus tard les mêmes personnes les brisèrent, pénétrèrent dans la boutique, où ils cassèrent quelques carreaux et prirent tout le pain qui s'y trouvait (il y en avait pour environ 25 fr.).

Sur ces entre faites, survint le sergent de ville Lanoix, lequel envoya aussitôt chercher quelques hommes de piquet à la caserne des Fossés. Avec leur aide, il réussit à faire évacuer le magasin et à rétablir l'ordre.

M. Descorps arriva bientôt et demanda quelques hommes de garde.

Quelques instants plus tard, des individus arrachèrent, malgré la défense de M. Descorps, les planches de la devanture, mais ils ne purent pénétrer dans le magasin, et force fut alors d'envoyer chercher un piquet de garde nationale.

A onze heures, le calme était rétabli.

Hier, dans la matinée, le rassemblement s'est reformé et un grand nombre de personnes ont pénétré dans la boulangerie. Des carreaux de vitres ont été brisés, et le pain qui était dans le magasin a été enlevé.

Voilà les faits tels qu'ils sont rapportés par le commissaire de police du quartier. Une enquête est ouverte. Attendons.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le *Journal officiel*, du 16, publie un décret du 15 instituant une faculté de droit à Bordeaux.

— Le général Vinoy est nommé grand-croix de la Légion-d'Honneur.

— On lit dans l'*Avenir de Rennes* :

On s'attend à une bataille dans les environs du Mans.

— On lit dans l'*Union de la Sarthe* :

L'évacuation du camp de Conlie continue; de nombreux détachements sont arrivés dimanche dans la nuit et dans la journée au Mans.

Le bataillon des mobiles d'Ille-et-Villaine a campé dans la cathédrale.

— Nous apprenons que MM. les généraux Estancelin et Carré-Kerisouet viennent d'arriver au Mans.

— Un télégramme du Havre, 15 décembre, dit que rien n'est changé dans la situation.

Le Havre et Honfleur sont tranquilles.

Les Prussiens ont quitté les environs.

Des canonnières côtoient constamment le littoral entre Cherbourg et Le Havre.

— On lit dans l'*Echo du Parlement*, de Bruxelles :

« Deux cent trente-quatre militaires français

viennent d'être arrêtés par nos troupes sur la frontière du Luxembourg et conduits à Namur. »

— L'*Ère nouvelle*, de Tarbes, du 16, annonce que la veille on avait vu un ballon au-dessus de Mont-de-Marson. Une dépêche ultérieure a appris que le ballon est tombé le 16, aux environs d'Aire, dans les Landes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le préfet de Maine-et-Loire a passé la journée de mercredi à Saumur, pour se concerter avec les autorités de notre ville sur les dispositions à prendre.

La levée de Loire sera coupée, dit-on, demain, en amont de Saumur.

On a organisé autour de Saumur un service d'estafettes et d'éclaireurs; espérons que nous ne serons pas surpris.

Au moment de mettre sous presse, le bruit court dans notre ville que l'insuccès de Monnaie serait dû à la trahison d'un jeune homme de 18 ans, originaire de Monnaie même.

Nos troupes étaient en bonnes positions, et ce malheureux en aurait informé nos ennemis. C'est à la suite de cette infamie que le général, pour ne pas compromettre ses soldats, aurait fait battre en retraite.

Le traître a été arrêté; on l'aurait amené à Saumur, où il va passer en cour martiale. Sous toutes réserves.

Les troupes de Tours se sont repliées sur Saumur, après un court séjour à Langeais.

Le 2^e bataillon de mobilisés de Maine-et-Loire s'est parfaitement conduit au combat de Monnaie; ils se sont avancés avec ardeur sous le commandement de leur chef de bataillon, M. Milbiade de Lafrégeolière, qui a fait preuve en cette circonstance, disent les hommes, de bravoure et de sang-froid.

Cette affaire, dit-on, ne peut avoir de graves conséquences pour l'armée de la Loire, et ne compromet en rien sa situation.

Tours a été occupé hier matin par les Prussiens. Nous manquons encore de détails précis sur les conditions de cette occupation.

Dans l'affaire de Monnaie, nous avons eu peu de pertes. Les bombes pleuvaient bien, mais elles s'enfonçaient dans la terre détrempée par les dernières pluies, et ne causaient aucun mal.

Sur la grande route de Monnaie à Tours, nos mobilisés de Maine-et-Loire ont laissé approcher d'eux un détachement de cinquante uhlands qui les chargeaient à fond de train, et les ont reçus avec un feu de mousqueterie bien nourri. Pas un uhlan n'a échappé.

On cite six cents zouaves qui se sont battus avec une intrépidité sans exemple. Quelques troupes de plus, et la journée tournait à notre avantage.

Pourquoi, quand leur propre pays est envahi, les mobilisés d'Indre-et-Loire ont-ils été dirigés sur La Rochelle?

Il est arrivé hier à Saumur des troupes de différentes armes.

Dans les journées du 2 et du 3 décembre, le 1^{er} bataillon du 29^e mobiles (Maine-et-Loire) a perdu 8 officiers tués ou blessés, 15 soldats tués et 101 blessés.

Les pertes pour la division entière ont été : 15 officiers tués, 45 blessés; 200 soldats tués, 800 blessés, non compris les hommes qui ont disparu.

La journée d'hier a été très-froide. Le vent soufflait du Nord, et la neige a tombé presque tout le jour. Cependant, vers midi, le temps s'est un peu éclairci, et on a pu suivre quelques instants les progrès de l'éclipse de soleil qui était annoncée pour ce jour.

L'un des aumôniers attachés par M^{re} l'évêque d'Angers à nos régiments de mobiles de Maine-et-Loire, vient de lui adresser le rapport suivant :

Vierzon, 15 décembre 1870.

« Monseigneur,

« Pris avec les docteurs Bouchard et Servain, ainsi qu'avec M. Demarets, pendant que nous donnions nos soins spirituels et corporels aux blessés et aux mourants, le 3 au soir, entre Arthenay et la Croix-Briquet, sur le champ de bataille et pendant le combat, nous avons été retenus prisonniers.

« Consignés d'abord à Arthenay, je me suis évadé seul, le 5. Arrivé à Orléans et consigné de nouveau dans la ville, n'ayant pu obtenir d'être rendu à la liberté et à mon corps, malgré des réclamations réitérées auprès du commandant de la ville et du prince Frédéric-Charles, le 11 au soir; le R. P. de Rochemontais, aumônier de Charette, blessé à la tête d'un coup de sabre, et moi, nous sommes partis avec un autre compagnon dont je dois taire le nom par prudence, et après trois jours de voyage à travers les bois de la Sologne et une trentaine de lieues de route, nous sommes arrivés, à travers les lignes prussiennes, à Vierzon, d'où nos troupes venaient de chasser un corps ennemi.

« Le 29^e mobile étant à quatre lieues d'ici, je vais le rejoindre.

« Voici, Monseigneur, ce que je sais sur notre régiment :

« Tués. — Le sous-lieutenant Léon de Mieuille, à Chevilly, le 3 décembre (1^{er} bataillon). — Gouzy, de St-Lambert, le 3 décembre, près de la Croix-Briquet (2^e bataillon). — Chauvigné, de Saint-Aubin, le 4 décembre, à Cercottes. — Auguste Lelouët, d'Angers, à Cercottes.

« Blessés. — Ludo, de Beaufort, 2^e bataillon, 2^e compagnie, blessé à la cuisse, le 3 décembre. — Gautier, de Mazé, 2^e bataillon, 2^e compagnie, blessé aux deux cuisses et un peu au flanc. — Huet, de Fontaine, 2^e bataillon, 2^e compagnie, blessé à la cuisse.

« Ces trois blessés sont à Arthenay. Gautier a été amputé. Les deux autres vont bien.

« Prisonniers. — Henri Salotte, des Rossiers. — Priout, d'Angers, faubourg St-Jacques. — Ménage, de Saumur.

« Nos docteurs et M. Demarets sont toujours prisonniers à Orléans.

« J'ai vu tous ceux dont je viens de vous donner les noms. De plus, on m'a dit que M. Rigaud, lieutenant du 1^{er} bataillon, avait été amputé, et que le sergent Thomas, du 3^e bataillon, a été blessé à la cuisse.

« J'ai hâte, Monseigneur, de rejoindre mon bataillon. Je vous prie à cause de cela de me pardonner, s'il y a de plus grands détails.

« Je suis, de Votre Grandeur, le très-humble serviteur. X...

Dans sa séance du 19 de ce mois, le Conseil municipal de Nantes a décidé l'envoi à Bordeaux de trois délégués, MM. Guépin et Closmèdeuc, pour le Conseil municipal, et M. Lechat, pour l'administration, à l'effet de demander à la délégation la nomination d'un général muni de pleins pouvoirs pour la défense des départements de l'Ouest.

Relativement à une action commune pour la défense de l'Ouest, M. le maire d'Angers vient d'adresser la lettre suivante à M. le maire de Nantes :

« Angers, le 19 décembre 1870.

« A Monsieur le maire de Nantes.

« Nous avons eu l'honneur de voir M. le général Le Bouëdec, qui, après avoir exploré les environs d'Angers, a reconnu en avant d'Angers une position stratégique qu'il a jugée très-importante.

« En même temps, nous avons appris que les départements bretons sont en instance près du gouvernement, à Bordeaux, afin d'obtenir l'autorisation de s'unir pour la défense collective de l'Ouest.

« Nous venons d'écrire à la délégation du gouvernement pour demander l'entrée du département de Maine-et-Loire dans l'alliance bretonne.

« Nous prions la municipalité de Nantes de nous aider à obtenir ce résultat.

« Dans le cas où il serait nécessaire de se rendre à Bordeaux près du gouvernement, l'un de nous se joindrait bien volontiers à la commission par vous envoyée.

« Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments distingués.

« Le maire, MAILLÉ,

« Adjoint : CUBAIN, GUILBAUD, BELLANGER, J. TROTTIER. »

De son côté, M. le maire de Nantes adresse la circulaire suivante à ses collègues de l'Ouest :

« Nantes, 17 décembre 1870.

« A monsieur le maire,

« A Messieurs les membres du Conseil municipal de....

« La ville de Nantes est devenue aujourd'hui un centre de fabrication de munitions et d'engins de guerre, canons et mitrailleuses, de premier ordre.

« A quelques kilomètres en aval de la Loire, on rencontre l'usine nationale d'Indret, l'un des plus grands établissements militaires de France, sinon le premier.

« A l'embouchure de la Loire, Saint-Nazaire agrandi, comme port maritime, par des travaux qui ont coûté des sommes immenses, est devenu le centre d'un mouvement incessant d'importation et d'exportation.

« Les entrepôts de Nantes contiennent des richesses commerciales considérables.

« Nantes, enfin, est la clef de la Vendée et de la Bretagne.

« Les mouvements de l'armée prussienne, qui paraît suivre le val de la Loire, semblent indiquer que l'ennemi, lui aussi, attache à l'occupation de Nantes une importance particulière. Cette ville pourrait donc, en cas d'insuccès de nos armes, devenir son objectif.

« Nantes a l'énergique volonté de se défendre. Des dispositions stratégiques sont prises.

« Mais si le mouvement de l'ennemi, en se dessinant davantage, rend le danger plus pressant, il devient évident que, livrée à elle seule, la ville devra succomber, n'ayant pu sauver que son honneur.

« Il nous paraît donc d'une irrésistible nécessité que, pour mettre la Bretagne et la Vendée à l'abri d'une invasion qui, partout où elle pénètre, sème la dévastation, la ruine, et fait du pillage, de l'incendie, de l'assassinat et du viol, un système, ces vastes contrées s'unissent par un pacte de mutuel secours, et forment une étroite alliance, afin de réclamer, avec la plus pressante insistance, auprès des comités de défense locaux, auprès des autorités civiles et militaires, qui peuvent avoir une utile action, auprès du gouvernement lui-même, la création d'un système embrassant l'ensemble de la défense, appropriant ses combinaisons aux dispositions naturelles du terrain, qui seront utilisées ou perfectionnées.

« Ce qu'il nous a encore semblé important d'obtenir, c'est la concentration de la direction de la défense et de ses éléments, dans des mains armées de tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir une œuvre qui pourvoit au salut de tous, tout en sauvegardant particulièrement un pays, qui a pourvu largement, en hommes et en ressources diverses à la défense nationale, alors qu'une partie de la France s'agitait dans des querelles violentes et stériles.

« Nous vous demandons, puisqu'il faut qu'une ville, qu'un groupe d'hommes prennent cette initiative, d'unir vos efforts aux nôtres, et, après avoir adhéré à notre proposition, d'agir avec nous pour arriver à l'organisation résolue et énergique d'une défense qui profitera à la patrie, autant au moins qu'à nos intérêts régionaux.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments sincèrement dévoués,

« Le maire, WALDECK-ROUSSEAU.

« Les adjoints, G. LAURIOL, G. GOULLIN, LELOUP, LECHAT. »

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.